



Avis de Publicité

Préalable à la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public (Article L. 2122-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la possibilité de déposer une demande d'occupation d'un emplacement sur le domaine public à l'occasion de la fête foraine des Cours.

Site : villedegien.fr

Descriptif de la manifestation : la Ville de Gien organise la fête foraine des Cours du samedi 24 février au mercredi 6 mars 2024.

Localisation : place de la Victoire.

Caractéristiques essentielles / restriction de l'emplacement :

Les emplacements se situent place de la Victoire.

La dimension autorisée pour les manèges peut être limitée en fonction de la topographie et du tonnage des manèges, du nombre de forains, du métier et du lieu.

Conditions générales d'attribution :

L'activité autorisée doit impérativement répondre aux caractéristiques d'un manège forain de distraction ou d'un équipement de restauration mobile foraine.

L'installation est autorisée seulement à partir du lundi 19 février 2024 aux emplacements désignés par le placier ou l'agent de la Ville.

Les candidatures pour réservation doivent être remises avant le 14 janvier 2024.

Les réservations comportent :

- la demande de participation complétée
- la copie de la carte nationale d'identité
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile
- les conclusions sur rapport du contrôle technique et, le cas échéant, le rapport de contre-visite en cours de validité et comportant des avis favorables
- une déclaration établie par l'exploitant précisant qu'il a réalisé les actions correctives nécessaires et que son matériel est maintenu en bon état, accompagnée des documents justificatifs.

Tarifs : par m² et par jour d'occupation du domaine public de l'ouverture à la fermeture de la fête (12 jours)

- moins de 150 m² 0,25 cts
- de 150 à 250 m² 0,15 cts
- plus de 250 m² 0,10 cts

Renseignements :

Par courrier : Mairie de Gien
Service Animations Locales et Citoyenneté
3 chemin de Montfort - CS 80099 - 45500 GIEN

Par mail : droitsdeplace@gien.fr

Par tél : 02 38 29 80 00

Fait en Mairie de Gien, le 12 décembre 2023

Le Maire,
Francis Cammal

Publié le